

# Compte rendu

## Assemblée annuelle de l'A.M.O.P.A. Section des Vosges

### Pôle des Métiers à EPINAL 5 novembre



#### Mot d'accueil de Monsieur Pascal KNEUSS

#### Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges



#### Remerciements du Président de l'AMOPA

*Ils n'ont pas pu se joindre à nous et nous prient de bien vouloir excuser leur indisponibilité :*

*Monsieur Gilbert PAYET, Préfet des Vosges  
Monsieur Michel BERTHET, Président National de l'A.M.O.P.A.  
Monsieur Michel HEINRICH, Député-maire d'Épinal  
Monsieur Yvan CROLOTTE, Président fondateur de la Section de l'A.M.O.P.A. des Vosges  
Monsieur Claude MOUGENOT, Président de la société d'entraide de la Légion d'Honneur  
Monsieur François ANTONOT, Président départemental de l'A.M.O.M.A.*

*Monsieur Gilles LEUVREY, Directeur de l'ESPE d'Épinal*  
*Monsieur Gilles PASSERAT, Président de l'Autonome de Solidarité Laïque des Vosges*  
*Monsieur Jean-Paul ROTHOT, Président de l'Association des Anciens Élèves de l'École Normale et de l'I.U.F.M.*  
*Monsieur Étienne COLIN, Président départemental des D.D.E.N.*

*Ils adressent cependant à tous l'expression de leur considération distinguée et leurs salutations les meilleures en souhaitant à chacune et à chacun de passer une bonne journée dans la fraternité et l'amitié*

*Et beaucoup d'amis Amopaliens, retenus par d'autres obligations ou par leur activité professionnelle, qui pour la plupart ont laissé pouvoir de représentation et de vote*

|                               |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| Madame Gladys PIERSON-BRAGARD | Madame Georgette BONTE    |
| Madame Monique DORIDANT       | Monsieur Daniel MALE      |
| Monsieur Maurice CRENDAL      | Monsieur Claude JACQUEMIN |
| Madame Monique JEANMICHEL     | Madame Maria ROUYER       |
| Madame Françoise KERANGUELEN  | Monsieur Robert EGLY      |
| Madame Monique MARQUELET      | Monsieur François RAPENNE |
| Madame Geneviève DUVAL        | Madame Chantal DEBRY      |
| Madame Évelyne CARON          | Monsieur René LAMIELLE    |
| Madame Évelyne RELION         | Monsieur Marcel NEVEUX    |
| Madame Anne LAPOIRIERE        | Monsieur Daniel CANTON    |
| Monsieur Claude GONZALVE S    | Monsieur Guy DESRUES      |
| Monsieur Jean HINGRAY         | Monsieur Daniel THIRIET   |
| Monsieur Léon LEGRAND         | Monsieur Christian PIERRE |
| Monsieur Pierre CHARRON       | Monsieur Christian PERRIN |
| Madame Noëlle GREMILLET       | Monsieur Édouard BERRUET  |
| Monsieur Pierre COLIN         | Madame Liliane CROCHERIE  |
| Madame Aurore FEVRE           | Monsieur Pierre EHRET     |
| Monsieur Maurice CRENDAL      |                           |

*Et ayons une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui, maintenant âgés ou souffrants, comme Monsieur Yvan CROLOTTE, Monsieur Robert EGLY, qui m'envoient toujours un petit mot, n'ont pas pu ou ne peuvent plus se déplacer.*

*Le quorum étant atteint, avec les pouvoirs qui me sont transmis, l'assemblée peut valablement délibérer*

*Je ne saurais commencer cette assemblée sans un moment de recueillement à la mémoire de ceux qui nous ont quittés, et en particulier*

Monsieur Francis-Henri COURROY,  
Notre vice-président Madame Huguette BERGER  
Monsieur Jean MILLOT  
Monsieur Claude POURCHER

*Que les familles, les amis veuillent bien m'excuser de n'avoir pas cité un nom qui leur est cher, quelqu'un que j'aurais oublié de mentionner par manque de connaissance*

*Je déclare l'assemblée annuelle ouverte et je vous propose l'ordre du jour suivant :*

**10h00** : déroulement statutaire de l'assemblée annuelle.

1. Notre section en chiffres.
2. Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 avril 2013. Vote
3. Intervention des présidents des autres sections de Lorraine.
4. Rapport d'activité pour cette année 2013. Vote.
5. Compte financier année 2013 par le Trésorier.
6. Rapport des vérificateurs aux comptes -quitus- Vote
7. Élection des deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2014. Vote.
8. Vote du règlement intérieur de la section AMOPA des Vosges.
9. Élection du nouveau comité et du nouveau bureau.
10. Rapport moral du président.
11. Projets 2014-2015. Approbation par vote.

**11h30** : Accueil et intervention des personnalités puis remise solennelle de diplômes et de décorations de l'Ordre des Palmes Académiques

**12H00** : Moment de convivialité

**12H30** : Déjeuner sur place des adhérents et de leurs conjoints inscrits

**Vote d'adoption adopté à l'unanimité**

Notre section vosgienne en quelques chiffres

| Année              | Adhérents | Abonnés à la revue |
|--------------------|-----------|--------------------|
| 1996               | 143       | 130                |
| 2010               | 130       | 84                 |
| 2011               | 105       | 73                 |
| 2012               | 109       | 65                 |
| 2013               | 102       | 61                 |
| au 1 novembre 2014 | 97        | 59                 |

**Variation d'effectifs qui s'explique par:**

- le manque de nouvelles adhésions
- Le non versement de cotisations l'année N et N-1 (qui entraîne la radiation)

-Le non versement de cotisation uniquement l'année N -Des décès et démissions

**-Des négligences de gens qui oublient de payer leur cotisation**

-Des nouvelles adresses de nos adhérents qui n'ont pas communiqué leur changement et que nous ne pouvons plus solliciter

### ***Compte rendu de l'Assemblée annuelle du 10 avril 2013***

## **ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SECTION DES VOSGES DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES**

### **Lycée Jean Lurçat de Bruyères.**

Le Président Anicet JACQUEMIN déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale à 10h00 et accueille Monsieur Alain BLANGY, Maire de Bruyères, Inspecteur d'Académie récemment à la Retraite, qui dit quelques mots, puis il passe la parole à Monsieur Philippe VONTHRON Proviseur du Lycée Général et Technologique Jean Lurçat de Bruyères pour la présentation de son établissement.

Le Président remercie Monsieur le Maire pour la présentation de sa ville et ses paroles aimables à l'adresse de l'association. En termes chaleureux, il remercie le Proviseur Philippe VONTHRON pour son accueil et s'exprime en ces termes :

*Chers Amis,*

*Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier pour avoir pris sur votre temps pour assister à notre Assemblée Générale.*

*Le président nous prie de bien vouloir excuser les personnalités qui n'ont pu se joindre à nous. Il demande aussi de bien vouloir excuser de nombreux amis Amopaliens, retenus par d'autres obligations ou par leur activité professionnelle, qui pour la plupart ont laissé pouvoir de représentation et de vote.*

*Ayons une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui, maintenant âgés ou souffrants, n'ont pas pu ou ne peuvent plus se déplacer.*

*Je ne saurais commencer cette assemblée sans un moment de recueillement*

*Le Président fait observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés et en particulier **Monsieur Alain MERVAUX.***

### ***Intervention des présidents des autres sections de Lorraine***

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### **Le Président propose l'ordre du jour suivant :**

#### ***Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 03 mai 2012. Vote***

#### ***Rapport d'activité pour cette année 2012. Vote***

#### ***Compte financier année 2012 par le Trésorier.***

Rapport des vérificateurs aux comptes – quitus- Vote.

## **Projets 2013.**

Élection des deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2013.

## **Rapport moral du Président**

11h30 : Accueil et intervention des personnalités puis remise solennelle des décorations de l'Ordre des Palmes Académiques

12h00 : Vin d'honneur.

12h30 : Déjeuner sur place des adhérents. L'ordre du jour est approuvé par vote

## **1. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES AUTRES SECTIONS AMOPA DE LORRAINE**

**Annie BEDNAREK**, nouvellement élue Présidente de la section Meuse ,puis c'est le tour de **Jean-Louis LECOCQ**, Président de la Moselle et de **Pierre PICHEREAU**, Président de la Meurthe-et-Moselle.

Les interventions des présidents AMOPALIENS invités se succèdent nous donnant d'utiles informations sur l'activité de leur association respective, et sur leur effectif.

Anicet JACQUEMIN, les remercie de leur présence.

Élection des deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2013.

Le vérificateur aux comptes, **Monsieur BARBAUX** accepte de poursuivre sa tâche.

Monsieur DUFOUR préfère ne pas reconduire sa fonction.

La candidature de **Francis AUBERT** est proposée. Il est élu, à l'unanimité pour le prochain exercice.

## **5. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Anicet JACQUEMIN donne lecture du rapport moral et nous invite à participer avec lui au Congrès international de l'AMOPA les 18 et 19 mai 2013 à LYON.

## **6. PROJETS 2013**

Le président rappelle les projets pour 2013.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'Assemblée Générale est close à 11h30 afin de procéder à la remise officielle et solennelle des décorations aux nouveaux promus.

### **Accueil des Personnalités :**

**Madame PELLETIER** de l'Association des Médaillés dans l'Ordre du Mérite Agricole des Vosges.

### **Remise solennelle des décorations dans l'Ordre des Palmes Académiques :**

**Madame LAURENT Annick Chevalier**  
**Madame MANGEL Ghislaine Chevalier**

Un apéritif copieux et un **excellent** repas préparés par le Chef de cuisine du

Lycée a réuni les participants au Restaurant du Lycée.

**Vote pour ou contre ce compte-rendu de l'assemblée annuelle 2013 *approuvé à l'unanimité***

**Intervention des Présidents des autres sections A.M.O.P.A. de Lorraine**

Annie BEDNAREK, Présidente de la Section de la Meuse

Jean-Louis LECOCQ, Président de la Section de Moselle

Simone AUBERT, Présidente nouvellement élue de la Section de Meurthe et Moselle

### **Rapport d'activité de la section pour l'année 2013**

Une association d'utilité publique « **Servir et partager** »

### **Encourager le travail des élèves**

Rappelons les différents **concours de langue française**:

- **Prix de la jeune poésie**

*-Prix Maupassant de la jeune nouvelle*

*-Prix d'expression écrite de la langue française*



*Deux établissements ont participé: le lycée Jean Lurçat à Bruyères et le lycée Émile Gallé de Thaon-les-Vosges*

- **Prix de l'éloquence (étudiants post-bac)**

Il existe aussi :

- **Le concours « Nous l'Europe »**

Le prix annuel du meilleur projet de conception et de réalisation pour les élèves de CAP, Bac Professionnel, BTS, DUT, Licence Professionnelle avec la participation de l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique.

Et les bourses nationales de soutien à la réalisation d'un projet personnel, les bourses de stage en France ou à l'étranger

***Mais nous n'avons pas eu de retour des établissements vosgiens contactés***

**Les concours de langue française**

**Prix Maupassant de la jeune Nouvelle: Le printemps des mots**

« *Le secret n'a rien à faire dans une oreille ....quoique* » tel était le thème retenu pour cette grande fête de la lecture, une manifestation contre l'illettrisme.

« Ce chèque est une petite fleur donnée cordialement pour grossir le superbe bouquet du Printemps des mots de BRUYERES »

Par ces mots, le président de l'A.M.O.P.A. renouvelait ses encouragements et ses compliments à tous les organisateurs de cette magnifique manifestation culturelle d'importance qui mérite plein succès populaire samedi 6 avril.

625 élèves lisent et travaillent depuis le mois de décembre sur une sélection de livres. Ils écrivent, dessinent, mettent en scène...et font le spectacle.

Monsieur MENTREL, très sensible à ce geste, remerciait sincèrement l'A.M.O.P.A.

11 avril 2013 : Visite de l'exposition des élèves dans le cadre des Métiers d'Art et du Centenaire de la ROTONDE à THAON-LES-VOSGES

Un encouragement aux jeunes talents

Une association d'intérêt général : **des objectifs culturels et humanistes**

Nos sorties culturelles:

**A la découverte du patrimoine**

### **5 avril 201 : Visite de la Manufacture d'orgues RAMBERVILLERS**

Accueillis par Madame Maïté ROCHOTTE, représentant la direction et au son de l'orgue joué par Monsieur Vincent BIGEREL, employé à la Manufacture et sous l'œil attentif de Monsieur Serge THIRIET, organiste de la paroisse, nous avons visité un établissement fondé en 1750. C'est la plus ancienne manufacture d'orgues au monde encore en activité qui construit, restaure, entretient ce bel instrument à vent. Plus de deux siècles et demi d'histoire, de métiers d'art et de savoir-faire. Créée par Jean JEANPIERRE dans un atelier familial à CORNIMONT, la manufacture s'est installée ensuite à VENTRON, NOMPATELIZE au gré des descendants. C'est son arrière petit fils Jean-Nicolas II qui installera l'atelier à RAMBERVILLERS en 1841.



### **12 juin 2013 : Visite du Musée de la Terre à RAMBERVILLERS**

Accueillis par Madame Marie-Claude FERRY, Présidente de l'Atelier Arts et Histoire, Monsieur Oswald CALEGARI, à l'origine de ce musée lui aussi, nous avons découvert des richesses. Des grès flammés bien sûr, uniques au monde, des faïences, le fonds Poterie Lorraine, les pots de pharmacie et



tant de choses insolites, originales... que vous aurez envie d'aller voir ou revoir dans ce petit endroit charmant.

#### 11 septembre 201 : Visite guidée des Champs de batailles de la CHAPELOTTE

Après le sentier des bunkers au DONON, l'année précédente, c'est au champ de bataille de la CHAPELOTTE que le groupe avait rendez-vous pour un accueil très sympathique et chaleureux de Jean-Pierre CUNY, vice-président de « Guerre en Vosges », accompagné de Pierre BACH en poste au centre d'interprétation et de documentation de la Mérelle à PIERRE-PERCEE. Ici, la nature a repris ses droits mais pas assez pour effacer les traces de ce qui fut la plus profonde guerre des mines de 1914-1918. Ici, les hommes ont connu l'inimaginable. L'endroit est ravagé, retourné de toute part entre les tranchées encore bien visibles, les galeries et les pilonnages de l'artillerie. Les blockhaus et les postes de tirs sont encore bien visibles. On a utilisé, pour la seule armée française, une tonne d'explosifs au mètre! La forêt est parsemée de mitraille, de barbelés; de queues de cochons rouillées pour baliser un sentier mémoire de dix kilomètres.

C'est pour prendre position sur ces lieux, la première crête française en direction de CELLES-SUR-PLAINE et la vallée de la VEZOUZE que le 27 février 1915 l'offensive allemande cueille les troupes françaises au petit matin. Parmi elles beaucoup de soldats d'origines diverses, des méridionaux, des Corses, auxquels un monument surmonté d'un mouflon est dédié. Le vent glacial, la neige ont été les deux autres terribles ennemis.

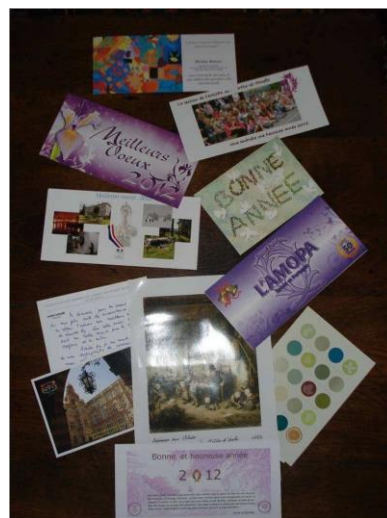
Mi-mars, une autre guerre commence, celle des tranchées.

Allemands et Français ne sont qu'à une vingtaine de mètres les uns les autres ! Fin mai 1915 : c'est la guerre des mines. On creuse de plus en plus profond sous les lignes ennemies (jusqu'à 120 m !) pour les faire exploser. Il reste ainsi « un entonnoir » conséquence de l'explosion d'une mine de 80 tonnes! Il y eut des milliers de morts par jour. Ce territoire mérite toute publicité pour faire connaître et comprendre un moment important de notre histoire.

#### La section communie et elle est représentée

Janvier :

Échanges épistolaires pour les Vœux de bonne année





### Meilleurs vœux pour 2013

Petit clin d'œil à l'enfance...Ces petites voitures ne sont pas sur une voie de garage...mais prêtes à un nouveau départ.

Que cette année nouvelle nous rassemble encore dans l'amitié, avec le plaisir de faire de nos réunions des moments d'échanges fructueux, qu'elle nous conforte dans notre engagement de servir et de partager. A chacune, à chacun, à celle ou à celui que vous aimez, à vos familles, j'adresse au nom du bureau et en mon nom personnel, mes vœux cordiaux et chaleureux de bonne et heureuse année: santé d'abord et plein de petits bonheurs qui font le grand Bonheur.

Anicet JACQUEMIN  
et mon épouse Dominique

Nous rappellerons:

**Les réunions du comité ou de bureau** 1 février, 13 mars, 25 septembre, 13 novembre, toujours réunis dans les locaux prêtés gracieusement par la MGEN d'Épinal que nous remercions vivement,

**Notre présence:**

**Aux assemblées générales de:**

- . L'AMOPA de la MEUSE le 29 mai 2013 à VERDUN
- . L'AMOPA de la MOSELLE le 17 octobre 2013 à FREYMING-MERLEBACH
- . L'AMOPA de la MEURTHE et MOSELLE le 12 avril 2013 à VANDOEUVRE
- . L'association des médaillés dans l'Ordre du Mérite Agricole, 22 mars 2013 à EPINAL
- . l'association des médaillés dans l'Ordre National du Mérite, le 23 Mars 2013 à GÉRARDMER
- l'association les PEP 88, les pupilles de l'enseignement public des Vosges le 17 avril 2013

**Notre présence encore à différentes cérémonies:**

- Celle de l'IUFM d'Épinal pour la cérémonie des vœux (9 janvier), vœux au lycée E. GALLÉ le 8, et la fin de l'année scolaire à L'ESPE.
- Les remises de décorations (5 juillet au collège de RAON-L-ETAPE)
- Les **lettres de félicitations à tous les nommés et promus** (Avec un bulletin d'adhésion et le programme d'activités)
- Participation de votre président à la réunion des Présidents de Lorraine le 20 novembre pour la préparation du document « Règlement intérieur »
- Courrier ou représentation pour des décès



**Vote sur le rapport d'activité *approuvé à l'unanimité***

Compte financier année 2013 par le Trésorier ***approuvé à l'unanimité***

Rapport des vérificateurs aux comptes

**Quitus – Vote *approuvé à l'unanimité***

**Élection des deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2014**

Vote ***approuvé à l'unanimité***

Les vérificateurs aux comptes sont reconduits dans leur fonction

## **REGLEMENT INTERIEUR DE LA SECTION DES VOSGES DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES**

### **PRÉAMBULE :**

Le présent règlement intérieur de la section a été établi en application de l'article 12.2 des nouveaux statuts de l'Association de l'Ordre des Membres des Palmes Académiques (AMOPA) approuvés par un arrêté du ministre de l'Intérieur le 25 février 2013 publié au Journal Officiel le 6 mars 2013.

Il se substitue à tout autre règlement antérieur de la section.

Il a pour but de faciliter le fonctionnement de **la section AMOPA des VOSGES** dans l'application de sa politique générale et de ses modes de gestion et de gouvernance.

Il constitue le complément indissociable des statuts et règlement intérieur de l'AMOPA dont les données et les règles prévalent en toute circonstance en leur apportant des prescriptions et des détails applicatifs selon les situations locales.

## **I - COMPOSITION DE L'ASSOCIATION**

### **Article 1 : adhérents**

Est membre de droit, toute personne distinguée dans l'Ordre des Palmes Académiques cotisant volontairement à l'association.

### **Article 2 : sympathisants (en application de l'article 3.1 des statuts et de l'article 1 du règlement intérieur de l'AMOPA)**

La qualité de **sympathisant de la section des VOSGES** peut être attribuée sur leur demande, aux conjoint(e)s, veuves ou veufs de membres actifs, ainsi qu'aux personnes qui adhèrent aux buts de l'association et participent régulièrement à leurs activités. L'instruction de ces demandes est de la responsabilité du bureau.

Les critères retenus et les modalités de la décision sont les suivantes : **participation morale et financière à la vie de la section**

### **Article 3 : Membres d'honneur (en application de l'article 3.1 des statuts et de l'article 1 du règlement intérieur de l'AMOPA)**

Le titre de **membre d'honneur de la section des VOSGES** peut être décerné dans le cadre des dispositions particulières suivantes : **en reconnaissance à des actions au bénéfice de l'association (personne morale ou physique)**

## **II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT**

### **Art 4 : Administration des sections (en application de l'article 12.2 des statuts)**

Un président, un vice-président, un trésorier (voire un trésorier-adjoint), un secrétaire (voire un secrétaire-adjoint). Il est fait appel de candidature au bureau un mois avant l'assemblée générale. La liste des candidats est arrêtée quinze jours avant l'AG. Les membres du bureau sont rééligibles. Une procuration de vote écrite est admise.

Les règles de fonctionnement **du bureau de section élargi** (voir définition ci- après) sont les suivantes : **il se réunit à la demande du Président chaque fois que nécessaire et au moins trois fois par an sur un ordre du jour joint à la convocation. Un compte rendu est réalisé après chaque réunion par le/la secrétaire de séance. En cas de vote, la voix du président est prépondérante.**

Les conditions de délégation de compétences du bureau de section au président sont les suivantes : **le Président représente l'AMOPA aux manifestations officielles, répond à la demande (ou demande audience auprès) des Institutions, est en relation avec les associations amies.**

Les conditions de remboursement des frais engagés par les membres du comité sont les suivantes : **les dépenses courantes de fonctionnement (consommables de bureau, affranchissements...) seront remboursées par le trésorier sur présentation des justificatifs. Les autres dépenses seront décidées par le comité. Les frais de déplacement (valeur du kilomètre établie par le fisc) seront présentés au trésorier à chaque réunion de section (une fiche « état de frais » est à**

**compléter). Un reçu pour don à l'association peut être délivré par le trésorier national en cas de demande de non remboursement ; un reçu fiscal sera délivré par le trésorier national.**

Sur proposition du bureau et avis favorable de l'assemblée générale de la section **des VOSGES** le bureau est élargi et prend la dénomination de **comité consultatif**. Il comprend 10 membres au moins, 15 membres au plus.

L'organisation de l'élection de ce comité consultatif est la suivante :

Adhérents ayant droit de vote

Conditions d'éligibilité : **être à jour de ses cotisations et être candidat**

**Organisation de l'élection** : l'appel des candidatures pour faire partie du **comité consultatif** se fait tous les quatre ans par la convocation à l'assemblée générale statutaire. Les candidats se déclarent avant une date donnée (quinze jours avant l'assemblée générale. La liste est close quinze jours avant l'Assemblée générale. Le scrutin est ouvert lors de l'assemblée générale. Un vote à main levée peut suffire. S'il y a plus de candidats que de postes, chaque votant émarge la liste des Amopaliens admis à voter et dépose dans l'urne le bulletin de liste sur lequel il aura retenu les noms correspondants au nombre de membres attendus (les autres noms sont barrés). Le dépouillement se fait sur place par des assesseurs désignés par le bureau en place. Une procuration écrite est admise. En cas d'égalité de voix, c'est le candidat le plus âgé qui est élu.

Pendant une courte interruption de séance, les élus élisent les responsables aux différents postes qui se présentent ensuite à l'assemblée.

Remplacement d'un membre du comité consultatif en cas de vacance d'un siège : **proposition à l'assemblée générale immédiatement prévue**

Procès verbaux de réunion du comité consultatif : **par le/la secrétaire de séance. Les PV sont à envoyer à Paris.**

Le rapport d'activité de l'exercice clôturé de la section présenté au cours de l'assemblée générale doit être transmis chaque année au conseil d'administration national.

Les règles de fonctionnement de l'assemblée générale sont les suivantes :

*Convocation : un mois avant la date*

Ordre du jour joint à la convocation

Documents envoyés selon les besoins en même temps que la convocation

Procès verbal par le/la secrétaire envoyé au secrétariat national

### **III - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES SECTIONS ET DES ADHERENTS RATTACHÉS A UNE SECTION**

#### **Article 5 : Ressources, gestion financière et comptable (en application de l'article 12.3 des statuts)**

La section des VOSGES tient une comptabilité dont la responsabilité est confiée au trésorier de la section qui a en charge également la gestion d'un compte bancaire et/ou postal. Il a pouvoir de signature par délégation du Président national.

L'organisation de la collecte des cotisations est centralisée au secrétariat national de l'AMOPA et le montant des cotisations et abonnements est adressé directement par les intéressés au siège de l'AMOPA. . Le trésorier national reverse à la section la quote-part qui lui revient.

Le trésorier national de l'AMOPA fait parvenir au trésorier de la section les rappels qui sont à envoyer aux membres en retard de règlement.

#### ***Article 6 : Gestion du fichier des adhérents (en application de l'article 12 des statuts***

Le fichier des adhérents de chaque section est tenu à jour de façon coordonnée entre le secrétaire général de l'association et le secrétaire de la section des VOSGES qui tient informé le secrétariat national de toute modification intervenant dans les données personnelles relatives à chaque adhérent .

Ils sont tenus par une obligation de confidentialité dans le recueil et la transmission des données.

### **IV- RELATION DES SECTIONS AVEC LES INSTANCES NATIONALES**

#### ***Article 7 : Responsabilité du président de section en (application de l'article 12.4 des statuts)***

Le président de section est responsable devant le conseil d'administration de l'association de la gestion administrative et financière de celle-ci.

La responsabilité du président de section peut notamment être engagée vis-à-vis des instances nationales pour non-respect des dispositions statutaires et réglementaires propres à l'association ou pour engagement de dépenses non compatibles avec les ressources de sa section.

Dans le cas où le conseil d'administration de l'AMOPA met fin aux fonctions du président de section, et sauf appel de sa part devant l'assemblée générale de l'AMOPA, une assemblée générale de section est convoquée dans les meilleurs délais pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

### **V - ARTICLE D'EXECUTION**

**Article 9 :** Le présent règlement intérieur établi en bureau en février 2014 entrera en vigueur après validation par le conseil d'administration de l'AMOPA, puis approbation par l'assemblée générale de la section des VOSGES.

**Vote *approuvé à l'unanimité***

#### **Administration de la section**

Afin d'affirmer une unité régionale, les sections de la Région Lorraine ont décidé de renouveler leur comité consultatif et leur bureau cette année 2014. Les membres sont désignés pour quatre ans.

Les candidatures au comité étaient enregistrées jusqu'au 20 octobre 2014. Les Membres du comité précédent et les membres du bureau sortant ont souhaité prolonger leur service.

Seule candidature nouvelle enregistrée: celle de Monsieur Eric DUFOUR, Directeur d'établissement, retraité.

Je propose le vote de l'assemblée à main levée.

**Pour l'entrée au comité de Monsieur Eric DUFOUR, *Qui s'abstient?***

***Qui s'oppose? Approuvé à l'unanimité Bienvenue à Eric DUFOUR !***

**Pour reconduire les membres du comité existant :**

Oswald CALEGARI (RAMBERVILLERS)

Joël MAROT (ARCHETTES)

Étienne COLIN (FERDRUPT)

Daniel COLLÉ (EPINAL)

Liliane CROCHERIE (FERDRUPT)

***Qui s'abstient? Qui s'oppose? : approuvé à l'unanimité***

**Pour la reconduction du bureau existant:**

Président: Anicet JACQUEMIN (Le THOLY)

Vice-président: Gérard MICHEL (THAON-LES-VOSGES)

Trésorier: René LALLOUÉ (LA BOURGONCE)

Trésorier adjoint: Charles HEUSSNER (SAINT-DIÉ-DES-VOSGES)

Secrétaire: Michel LAURENCÉ (GOLBEY)

Secrétaire adjoint: Noëlle GREMILLET (RAMBERVILLERS)

**Le comité de direction est ainsi constitué :**

Président fondateur: Yvan CROLOTTE (Président de 1972 à 1997)

Présidents d'Honneur:

Edouard BERRUET (Président de 1998 à 2005)

Robert CONVERSEY (Président de 2005 à 2011)

**Président:** Anicet JACQUEMIN (Le THOLY)

Vice-président : Gérard MICHEL (THAON-LES-VOSGES)

Trésorier : René LALLOUÉ (LA BOURGONCE)

Trésorier adjoint : Charles HEUSSNER (SAINT-DIÉ-DES-VOSGES)

Secrétaire : Michel LAURENCÉ (GOLBEY)

Secrétaire adjoint : Noëlle GREMILLET (RAMBERVILLERS)

Membres: Oswald CALEGARI (RAMBERVILLERS)

Joël MAROT (ARCHETTES)

Etienne COLIN (FERDRUPT)

Daniel COLLÉ (EPINAL)

Liliane CROCHERIE (FERDRUPT)

**DUFOUR Eric (LA BAFTE)**

Un conseiller actif, très précieux: Paul BORDIER (EPINAL)

## **Le rapport moral du président**

Chers amis,

L'AMOPA regroupe une somme inégalée de compétences offertes par ses 23 000 membres. Des gens qui savent que l'on peut s'enrichir l'un de l'autre et que l'on peut apporter beaucoup à l'autre. Enseignant ou pas, venu d'horizon différent, chacun a sa personnalité et ses talents. N'ont-ils pas été justement récompensés, pour les avoir, de façon significative, mis au service de notre jeunesse, par la distinction des Palmes Académiques que nous avons reçue ? Nous sommes tous différents mais heureux de se rencontrer, de se retrouver, de se découvrir. C'est ce que j'ai senti maintes fois lors de nos manifestations et sorties, lors de mes déplacements régionaux à la rencontre des autres sections comme avec les représentants nationaux que j'ai vu plusieurs fois. Je veux continuer à établir ces relations de convivialité, d'estime et de solidarité avec toutes les personnes qui partagent les mêmes valeurs, au service de l'éducation et de la formation de la jeunesse.

Notre section possède cette richesse. Le bilan des activités des années passées le démontre. Il reste à étoffer nos rangs, à montrer ce que nous faisons pour la jeunesse, pour l'aider et la soutenir dans ses efforts et ses projets. Œuvrons pour la valorisation des mains, de l'intellect et du ressenti, cet enseignement technique longtemps marginalisé. Œuvrons pour la défense de la langue et de la culture françaises, pour découvrir ensemble les trésors d'une riche culture de proximité. Il faut renforcer, à notre échelon départemental, la perception de la notion « d'intérêt public », marqueur de notre engagement, et la faire passer dans les faits.

Poursuivons donc notre action en faveur de la jeunesse, Proposons lui de concourir, en l'encourageant par des prix, reconnaissant sa créativité, sa qualité voire l'excellence de ses projets. C'est-à-dire en donnant de la considération et en accompagnant les actions souvent conduites en partenariat.

Pour autant, continuons à nous rencontrer lors des visites que nous pouvons tous proposer, lors des manifestations artistiques, littéraires et culturelles, les expositions ouvertes à un public élargi et conjuguons le partage des connaissances et l'enrichissement culturel.

J'invite les nouveaux nommés et les promus à rejoindre l'AMOPA. Chacune et chacun est apprécié en apportant sa pierre, même modeste, à notre section. Chaque membre a sa place, toute sa place.

Qui le veut peut agir. Je vous invite aussi à participer au prochain Congrès international (à BESANÇON en 2015). C'est un moment exceptionnel d'échanges, de rencontres de personnalités dont les initiatives et les discours renforcent notre sentiment d'appartenance à un Ordre prestigieux.

Grâce à vous tous, l'AMOPA restera une grande famille de gens distingués, unie, porteuse de valeurs humanistes: la tolérance et le respect des différences, le principe d'égale dignité humaine et la nécessaire transmission des savoirs. Nous sommes les forces vives de l'AMOPA. Chaque membre est un ambassadeur. Œuvrons tous pour que l'image de notre association séduise les nouveaux nommés et promus et pour que les instances ministérielles et académiques, ainsi que les grandes associations culturelles, nous considèrent comme riches d'idées, de projets, d'enthousiasme et d'énergie. En dépit de

difficultés, je garde confiance avec votre soutien. Chers amis, vous êtes tous importants, tous dignes d'intérêt !

Continuons ensemble sur les traces des grands humanistes généreux. Sans être les éternels louangeurs du passé, faisons honneur à ceux qui nous ont laissé ce bel héritage, à César SANTELLI, Émile FOËX, Raymond BERTHIER, Emile PRIGENT, Jacques TREFFEL et à Michel BERTHET, notre dévoué président actuel. Agissons ensemble dans le respect des talents et des idées de notre belle AMOPA. Sachons communiquer pour renforcer nos effectifs.

Sachons nous écouter pour mieux nous entendre afin de trouver l'énergie nécessaire pour maintenir une dynamique fondée sur l'amitié et pour faire vivre authentiquement notre devise « Servir et partager ».

Merci chaleureux à tous les membres du comité apportant compétences et motivation. Merci pour votre engagement. Très cordialement. Avec toute mon amitié.

## **PROJETS 2014**

Participation des scolaires aux concours: « Défense et Illustration de langue française », « Nous l'Europe », Prix d'histoire, Prix de géographie.

Des prix départementaux récompensent les meilleurs travaux

Le jury national délibère sur les copies envoyées

Le « Printemps des mots » à BRUYÈRES

Plus de 25 classes sont concernées de la maternelle au lycée

**7 et 8 juin 2014:** représentation de la section au Congrès de NANTES

**8 octobre 2014 à 15H** Musée d'Art ancien et contemporain départemental à EPINAL « Vivre à la romaine »

**. Le mardi 25 novembre à la BMI d'Epinal à 17h30 :** Conférence par Gérard MICHEL « Des Ors de la République aux Couliesses du Palais »

**.13 décembre 2014 : visite du Pôle bijoux à Baccarat**

**.En 2015: Dates à fixer pour:**

**-la visite des papeteries de Clairefontaine et celle de Golbey,**

**-la visite du centre Terrae Genesis et celle des Mines du THILLOT**

*Et d'autres projets d'expositions, de sorties avec les sections départementale voisines en préparation.*

Vote sur les projets **approuvé à l'unanimité**

-Questions diverses:

-site national: <http://www.amopa.asso.fr>

**Merci aussi de m'envoyer, pour les personnes qui ne l'ont pas encore fait, votre adresse courriel**

-L'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance.

Je vous remercie tous cordialement pour votre attention, votre patience et vos encouragements.

Vive notre section A.M.O.P.A. faite de talents multiples et de gens distingués à juste titre.

Je vais accueillir les personnalités et je vous invite à la remise officielle de décorations. Nous avons une récipiendaire. Puis vous serez conviés à l'apéritif, et les gens qui ont retenu, se dirigeront vers la table pour le déjeuner préparé par la brigade du Pôle sous la houlette de Madame CLAUDEL, Directrice.

Je souhaite une très bonne journée à tous les amis qui ne prennent pas leur repas ici. A tous une agréable fin de journée. Merci encore.

Accueil des personnalités invitées au moment de convivialité qui suit les travaux de l'Assemblée :

Monsieur Gilbert PAYET, Préfet des Vosges

Monsieur Claude MOUGENOT, Président de la société d'entraide de la Légion d'Honneur

Monsieur Michel BOMONT, Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Monsieur François ANTONOT, Président de l'Association des Médailleurs dans l'Ordre du Mérite Agricole

Monsieur Léon FOLK, Inspecteur d'Académie, Directeur des services de l'Éducation Nationale.

Pour le Président, Anicet JACQUEMIN

Le secrétaire, Michel LAURENCÉ.